Ville de Lausanne
Municipalité

Services industriels

Renouvellement du soutien à la Fondation pour l'innovation technologique pour la période 2027-2031

Préavis Nº 2026/78

Lausanne, le 29 octobre 2026

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

1. Résumé

La Fondation pour l'innovation et la technologie (FIT) apporte une contribution significative au système d'encouragement à la création d'entreprises et au transfert technologique des hautes écoles à l'économie. Depuis sa création en 1994, la FIT a apporté des financements de l'ordre de CHF 82'000'000.- au total, pour le lancement de quelque 404 entreprises, dont 331 sont toujours en activité.

Le soutien actuel de la Ville se termine cette année (préavis N° 2020/09). Sur la période 1998-2026, la Ville a alloué un montant de CHF 1'450'000.- à la FIT. Ce soutien s'inscrit dans la relation que la Municipalité entretient avec les Hautes écoles de la place et en particulier avec l'EPFL. Des accords de collaboration particuliers lient notamment les SIL et l'EPFL, ainsi qu'avec la HES-SO, afin de bénéficier des synergies entre recherche et application. La collaboration avec les hautes écoles contribue à la formation de la relève et permet à la Ville de Lausanne de rester à la pointe des avancées scientifiques, technologiques et méthodologiques. Elle favorise également son attractivité en tant qu'employeur et sa capacité à attirer de nouveaux talents. Pour les SIL, ces liens étroits avec le monde académique constituent un véritable levier d'innovation et de développement des compétences : ils favorisent le partage et le transfert de connaissances, permettent d'explorer de nouvelles approches et technologies et se traduisent également par l'accueil de stagiaires ainsi que par la réalisation de travaux de semestre, de bachelor et de master.

Ce réseau d'excellence dans la formation et la recherche constitue un des pôles importants de l'attractivité de Lausanne et de l'Arc lémanique. Sa présence et son essor génèrent des retombées importantes pour la prospérité et la renommée de l'agglomération.

Pour contribuer à maintenir cette dynamique, la Municipalité propose de prolonger le soutien de CHF 50'000.- par an à la FIT pour la période 2027-2031. Ce soutien s'accompagne aussi d'un engagement en temps au sein du Conseil de fondation et dans les comités de sélection et de suivi des projets.

2. Objet du préavis

La Municipalité sollicite un montant de CHF 250'000.-, à financer par le Fonds communal pour le développement durable, pour soutenir la Fondation pour l'innovation technologique à hauteur de CHF 50'000.- par an pour la période 2027-2031.

3. Préambule

La Fondation pour l'innovation et la technologie (FIT) a été créée en 1994 par le Canton de Vaud, l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) et la Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie (CVCI).

La Fondation a pour but d'apporter un soutien au développement de projets entrepreneuriaux innovant présentant de grandes chances de faisabilité technique et économique, ainsi que des possibilités d'aboutir à la création ou au développement d'entreprises ou d'associations ayant un impact sociétal positif.

Pour atteindre son but, la FIT accorde des soutiens financiers à travers des bourses et des prêts. Elle intervient à des stades critiques, comme celui du financement des premiers développements, ou soutient la phase d'expansion commerciale initiale. L'intervention de la FIT donne accès à du financement complémentaire aux startups pendant la phase appelée communément dans ce milieu « vallée de la mort » (des financements initiaux à la première levée de fonds significative), pendant laquelle les investisseurs de type capital-risque ne sont pas encore, ou marginalement, disposés à investir.

Depuis sa création jusqu'à la fin de 2025, la FIT a accordé plus de CHF 82'000'000.- d'aides financières aux startups de Suisse romande, répartis entre 170 bourses et 442 prêts. Au total, cela représente 612 soutiens financiers à plus de 400 startups et projets de startups. L'impact sur l'économie romande, principalement vaudoise, a été significatif avec plus de 3'650 emplois créés en Suisse par les entreprises soutenues par la FIT. Si on inclut les emplois créés hors de Suisse, le chiffre atteint près de 6'500 ce qui représente près de 20 emplois en moyenne par startup.

La capacité des différents comités de la FIT à sélectionner des startups prometteuses et de qualité se transcrit dans plusieurs indicateurs clefs :

- 331 startups sont actives aujourd'hui (inscrites au Registre du Commerce), soit un taux de succès de 81% (proportion d'entreprises toujours actives par rapport au nombre d'entreprises soutenues) ;
- les quelque 331 startups qui ont bénéficié d'un soutien de la FIT ont réussi à lever l'équivalent de près de 4 milliards de francs suisses pour financer leur croissance, soit un effet levier d'un facteur de près de 50 ;
- parmi les sociétés soutenues par la FIT, on a compté également trois licornes (sociétés non cotées valorisées à plus d'un milliard de francs) ;
- au travers des 3'215 emplois vaudois (chiffre fin 2025) créés par les entreprises soutenues par la FIT, la Fondation assure un retour fiscal de l'ordre de CHF 20'000'000.- au Canton sur l'impôt pour les personnes (en retenant des hypothèses prudentes) par rapport à sa contribution à la Fondation, soit un effet de levier de l'ordre d'un facteur 10 par rapport au montant investi dans la fondation. Les communes bénéficient également de ces retombées fiscales.

Entre 2023 et 2025 (inclus), la FIT a accordé 156 soutiens à 91 entreprises pour un montant total de CHF 16'770'000.- et 287 emplois créés.

Les soutiens de la FIT se déclinent en plusieurs programmes :

- FIT Tech, pour les start-ups technologiques ;
- FIT Digital, pour les start-ups digitales ayant un modèle d'entreprise innovant et un fort potentiel de croissance ;
- FIT Impact, pour les projets « low-tech » (basé sur des technologies simples, durable et accessible) à fort impact (collaboration entre l'UNIL, l'EPFL, la HEIG-VD, le H4-Hands on Human Health Hub, l'Ecole hôtelière de Lausanne (EHL) et l'école cantonale d'art de Lausanne (ECAL)

En 2025, la FIT a lancé une nouvelle version de sa plateforme permettant de mettre en relation investisseurs et startups (www.fit-investors.ch). A ce jour, plus de 130 investisseurs et

plus de 100 startups se sont enregistrés sur la plateforme. Cette plateforme permet de donner une visibilité aux startups soutenues par la FIT en phase de levée de fonds auprès d'un réseau d'investisseurs qualifiés.

4. Le soutien lausannois à la FIT

La Ville de Lausanne est entrée dans la FIT en 1998. Elle lui alloue un financement de CHF 50'000.- par an, pris en charge depuis 2006 par le Fonds pour le développement durable (FDD). Ce soutien continu a été financé de différentes manières :

- par le préavis N° 1997/242 « Adaptation des infrastructures du téléréseau URBATEL en vue de l'introduction de nouveaux services à la clientèle. Réponse à la motion de M. Charles-Denis Perrin », pour la période 1998-2005. Ce préavis demandait le financement pour créer une voie de retour sur le téléréseau afin de pouvoir proposer un accès à internet en plus des programmes de radio et de télévision. La participation à la FIT visait à soutenir la création de nouveaux services dans ce domaine, qui paraissait prometteur ;
- par le préavis N° 2005/53 « Mise en place d'une politique de développement durable en ville de Lausanne (agenda 21). Sixième partie : économie », sur la période 2006-2011 ;
- par des demandes annuelles au FDD de 2012 à 2014, dans l'attente d'un préavis d'ensemble ;
- par le préavis N° 2014/53 « Interventions municipales en faveur de l'économie locale. [Réponse à 4 postulats et une pétition] … », pour la période 2015 à 2020 ;
- par le préavis Nº 2020/09 « Renouvellement du soutien à la Fondation pour l'innovation technologique » pour la période 2021-2026.

Au total, sur la période 1998-2026, un montant de CHF 1'450'000.- aura été alloué par Lausanne à la FIT.

Avec un financement annuel de CHF 50'000.-, l'apport de la Ville à la FIT est modeste en termes annuels (le budget annuel de la FIT est de plusieurs millions), mais important pas sa régularité et significatif en termes cumulés. Lausanne figure parmi les sept sponsors dont l'apport cumulé dépasse le million de francs, avec l'EPFL, le Canton, la BCV, Bobst, la CVCI et Debiopharm. Le soutien annuel de la Ville de Lausanne est du même niveau que celui de la CVCI, de l'EPFL et d'autres contributeurs privés.

En outre, la Ville participe au fonctionnement de la FIT avec la mise à disposition d'une collaboratrice qui la représente au Conseil de fondation et dans les comités de sélection et de suivi de projets Tech Grant, Tech Seed et Tech Growth (env. 100 heures par année au total pour la FIT, correspondant à CHF 12'500.- de coût de personnel interne). Cette représentation est actuellement assurée par la responsable stratégie, innovation et partenariats des SIL.

Au vu de la contribution efficace des activités de la FIT au dynamisme économique de la région, il est proposé de renouveler le soutien lausannois pour la législature en cours, soit de 2027 à 2031.

5. Impact sur le climat et le développement durable

Le développement durable repose sur trois piliers que sont la protection de l'environnement, la cohésion sociale et le développement économique. Le préavis propose un financement qui contribue à assurer l'avenir de la place économique locale et régionale, en dynamisant les liens entre les hautes écoles et l'économie dans des secteurs de pointe. Par les emplois que cela permet de créer, il contribue également à la cohésion sociale.

Le soutien de la Ville à la FIT favorise notamment l'émergence de solutions répondant aux enjeux de l'énergie et du climat. On peut notamment mentionner, dans les entreprises ayant reçu un soutien de la FIT :

— Urbio, qui développe un logiciel d'aide à la planification des systèmes énergétiques, notamment des réseaux de chaleur qui permettent de décarboner le secteur des bâtiments ;

— Enerdrape, qui conçoit des panneaux qui captent la chaleur du sous-sol et des infrastructures souterraines afin de la valoriser à l'aide d'une pompe à chaleur et de contribuer à valoriser une source d'énergie locale ;

— Voltiris, qui développe des modules photovoltaïques qui produisent de l'électricité dans les serres tout en préservant la lumière nécessaire aux cultures permettant ainsi d'offrir de nouvelles et vastes surfaces de production renouvelable ;

— SoHHytec, qui utilise le rayonnement solaire et l'eau pour produire de l'hydrogène vert, avec coproduction d'électricité renouvelable et de chaleur.

D'autres projets soutenus contribuent également à la transition énergétique et climatique. On peut citer, par exemple :

— WattAnyWhere, qui conçoit des générateurs à pile à combustible alimentés par de l'éthanol issu de résidus de biomasse, notamment pour la recharge de véhicules électriques hors réseau ;

— Inergio, qui développe des générateurs à pile à combustible à oxyde solide pour la production décentralisée d'électricité ;

— Brightank, qui travaille sur un catalyseur permettant d'obtenir de l'hydrogène vert à partir d'ammoniac de manière plus efficace et rentable, sans utilisation de matériaux rares ;

— Divea, qui développe des membranes destinées à capter le CO_2 dans les fumées industrielles.

En agissant sur la planification des systèmes énergétiques, la valorisation des ressources thermiques, la production d'électricité, l'utilisation de l'hydrogène et le captage du CO_2, ces projets contribuent, chacun à sa manière, à la transition énergétique et climatique.

Plusieurs de ces entreprises sont issues de recherches menées à l'EPFL ou collaborent avec d'autres hautes écoles, notamment la HES-SO. En les accompagnant dès leur démarrage et, pour certaines, pendant leur croissance, la FIT contribue à transformer des résultats scientifiques en applications concrètes et en activités économiques. Le développement de ces entreprises offre aux personnes formées localement des possibilités d'emploi et de progression sur des projets de pointe. Le soutien de la Ville contribue ainsi à développer les compétences, à attirer les talents et à leur donner des perspectives de carrière locale.

6. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Ce préavis n'a aucun impact sur l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

7. Aspects financiers

7.1 Incidences sur le budget d'investissement

Ce préavis n'a pas d'incidence sur le budget d'investissement de la Ville.

7.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

La subvention étant compensée par un prélèvement sur le Fonds pour le développement durable, l'incidence nette sur le budget est neutre. Le financement sera assuré par le budget du Service de l'économie qui disposera donc du montant en charges et en revenus.

Le salaire de la collaboratrice mise à disposition du Comité de la FIT et des comités de sélection par les SIL est pris en charge par le budget de fonctionnement usuel de la direction.

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	Total
Personnel suppl. (en EPT)							0
(en milliers de CHF)							
Charges de personnel							0
Charges d'exploitation		50	50	50	50	50	250
Charges d'intérêts							0
Amortissements							0
Total charges suppl.		**50**	**50**	**50**	**50**	**50**	**250**
Diminution de charges							0
Prélèvement sur le FDD		-50	-50	-50	-50	-50	-250
Total net	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

8. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2026/78 de la Municipalité, du 29 octobre 2026 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer un montant de CHF 250'000.- pour soutenir la Fondation pour l'innovation technologique durant la période 2027-2031, à raison de CHF 50'000.- par année, à financer par le Fonds pour le développement durable ;

2. de prendre acte que ce montant figurera annuellement en revenus sous la rubrique 451 « Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre » du budget du Service de l'économie pour compenser la subvention qui y figurera en charges sous la rubrique 363 « Subventions à des collectivités et à des tiers ».

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter